



Dossier de presse

Seduta d'installazione di l'Assemblée di a Giuventù

U 4 d'aprile di u 2017 - Aiacciu

Contact presse :
Anne Martinetti-Squarcini
Cabinet du Président de l'Assemblée de Corse
06 07 05 94 90 – anne.martinetti-squarcini@ct-corse.fr



SOMMAIRE

Présentation de l'Assemblea di a Giuventù	p. 3
Fonctionnement de l'Assemblea di a Giuventù	p. 4
Les commissions de l'Assemblea di a Giuventù	p. 5
Le déroulé de la séance d'installation	p. 7
Annexe 1 : La charte du conseiller	p. 8
Annexe 2 : La liste des membres	p. 11

L'Assemblea di a Giuventù

Le 28 juillet 2016, sur proposition du Président Jean-Guy Talamoni, l'Assemblée de Corse a voté en faveur de la création d'une Assemblea di a Giuventù di a Corsica.

Cette nouvelle institution de niveau territorial vient consolider le bon exercice de la démocratie dans notre île et entend contribuer à la réalisation d'un avenir collectif harmonieux. Elle doit permettre à la jeunesse insulaire de prendre pleinement part à la construction de cet avenir.

L'Assemblea di a Giuventù donnera à la jeunesse, considérée ici comme une ressource pour l'action publique, les moyens d'agir aux côtés des élus. Les jeunes auront désormais leurs propres représentants afin de formuler directement leurs attentes et leurs aspirations. Ils pourront s'exprimer également sur tous les sujets qui ne concernent pas directement leur classe d'âge.

Composée de **63 membres**, sur le modèle de l'Assemblée de la future Collectivité de Corse, l'Assemblea di a Giuventù sera présidée par le Président de l'Assemblée de Corse. Elle comprend **62 membres âgés de 16 à 25 ans**.

Cette assemblée respecte le principe de la parité dans l'esprit de la loi n°2000-493 du 6 juin 2000.

Cette assemblée compte quatre collèges :

- **Un collège de 21 étudiants** de l'Université de Corse, désignés par les syndicats étudiants au prorata de leur score obtenu aux élections générales de l'Université de Corse.
- **Un collège de 8 jeunes actifs** (ou en apprentissage ou en recherche d'emploi), désignés par les représentants des syndicats professionnels au prorata des résultats obtenus aux élections prud'homales.
- **Un collège de 10 lycéens**, désignés au sein du Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL).
- **Un collège « candidats individuels »** de 23 membres, désignés par un jury d'élus, sur candidature.

Comment fonctionnera-t-elle ?

Le rôle des membres de l'Assemblea di a Giuventù, sera de se saisir de toutes les questions qui concernent la Corse et d'apporter un éclairage supplémentaire aux élus de l'Assemblée de Corse, dans les décisions qu'ils devront prendre.

Le Président de l'Assemblée de Corse et le Président du Conseil Exécutif de Corse pourront solliciter l'avis de l'Assemblea di a Giuventù sur tous les projets menés par la Collectivité Territoriale de Corse.

De même, l'Assemblea di a Giuventù pourra adresser des propositions au Président de l'Assemblée de Corse et au Président du Conseil Exécutif.

- L'Assemblea pourra être consultée sur les rapports présentés à l'Assemblée de Corse et faire elle-même des propositions à l'Assemblée de Corse. Celles-ci devront être transmises au Président de l'Assemblée de Corse qui pourra les soumettre aux conseillers territoriaux et à l'Exécutif.
- Les conseillers à l'Assemblea di a Giuventù pourront poser des questions orales au Président du Conseil Exécutif ou au Président de l'Assemblée de Corse. L'Assemblea di a Giuventù délibère sur les affaires soumises à son examen. Elle peut adopter :
 - 1/ de sa propre initiative ou sur demande du Président de l'Assemblée de Corse, des avis sur les rapports présentés à l'Assemblée de Corse.
 - 2/ des motions et vœux.
- L'Assemblea di a Giuventù se réunira au minimum 3 fois par an.
- Elle est désignée pour une durée de deux ans à compter de sa date d'installation.
- L'Assemblea di a Giuventù aura son propre bureau, élu lors de la séance d'installation. Il sera composé des deux Vice-présidents de l'Assemblea ainsi que des deux Secrétaires. Le Bureau est chargé d'aider le Président à préparer les réunions de la commission permanente.

Les Commissions de l'Assemblea di a Giuventù :

La commission permanente :

Elle est chargée d'organiser les travaux et les débats de l'Assemblea di a Giuventù. Elle prévoit la répartition du temps de parole entre les groupes. Ses membres pourront être référents des questions d'organisation interne de l'Assemblea di a Giuventù.

Les commissions organiques :

Le Président de l'Assemblea répartit les affaires entre les commissions en fonction de leurs attributions respectives, dont le détail sera précisé dans le règlement intérieur de l'Assemblea di a Giuventù.

Ces commissions peuvent tenir des réunions communes, soit à la demande du Président de l'Assemblea, soit à l'initiative de leurs présidents.

Pour la préparation des décisions qui lui incombent et des affaires qui lui sont soumises, l'Assemblea di a Giuventù s'organise en trois commissions organiques. Ces commissions étudient en amont de la séance les dossiers relevant de leur domaine de compétence :

1/ Cummissioni Cultura, Lingua è Ambienti / Commission de la Culture, de la Langue et de l'Environnement.

- Langue et culture Corse
- Patrimoine
- L'audiovisuel et la presse écrite
- L'environnement
- La forêt
- La lutte contre les incendies
- Le traitement des déchets
- La gestion de l'eau et de l'énergie

2/ Cummissioni Suciali, Educazioni è Furmazioni / Commission des Affaires Sociales, de l'Education et de la Formation.

- L'éducation
- La formation professionnelle
- L'enseignement supérieur et la recherche
- Les sports

- L'habitat
- La lutte contre le chômage et la précarité
- La santé
- Les actions sanitaires et sociales

3/ Commissioni Sviluppo economicu, Trasporti è Affari Europei / Commission du Développement économique, des Transports et des Affaires européennes.

- L'industrie, le commerce et l'artisanat
- Le tourisme
- La politique de valorisation de l'intérieur
- Les transports
- Nouvelles technologies et télécommunications
- Affaires Européennes et internationales

Le déroulé de l'installation :

Dans l'attente de l'adoption du règlement intérieur de l'Assemblea di a Giuventù, le déroulé de l'installation sera régi par règlement de séance, adopté à l'ouverture de celle-ci.

- **9h30** : Accueil des participants dans le salon vert
- **10h30** : séminaire de formation dans l'hémicycle

Début de la séance d'installation à **14 heures** :

- Constitution du bureau d'âge
- Appel et vérification du quorum
- Allocution du Président de l'Assemblée de Corse
- Allocution du Président du Conseil Exécutif
- Adoption du règlement de séance
- Déclaration de constitution des groupes/ candidatures à la commission permanente
- Election de la commission permanente, du bureau, des vice-présidents et des secrétaires - possible prise de parole des vice-présidents
- Le Président de l'Assemblée de Corse propose un calendrier, des thèmes de travail, un mode de fonctionnement
- Echanges présidents/Assemblée

Annexe 1

La charte du Conseiller



A cartula di u Cunsiglieri di l'Assemblea di a Giuventù

« Finch'iddu c'hè ghjuventù, c'hè spiranza ».

« L'Assemblea di a Giuventù di a Corsica hè un'istituzioni consultativa chì veni à rinfurzà l'eserciziu di a demucrazia in tarra noscia cù a brama di custruiscia un'avvena cumunu. Rapprisintendu a ghjuventù isulana in tutta a so divirsità pulitica, siciali, culturali o rilighjosa, è cù a diterminazioni di fà prevalè in tutti i situazioni l'intaressu generali, a so azzioni hè arradicata à i principia fundamentali di ghjustizia, di sulidarità è d'ugualità. »

« L'Assemblea di a Giuventù di a Corsica est une institution consultative qui vient consolider le bon exercice de la démocratie dans notre île et entend contribuer à la réalisation d'un avenir collectif harmonieux. Représentant la jeunesse insulaire dans toute sa diversité politique, sociale, culturelle, ou religieuse, déterminée à faire prévaloir en toutes situations l'intérêt général, son action est inspirée par les principes fondamentaux de justice, de solidarité et d'équité. »

Ind'è l'eserciziu di i so funzioni, u Cunsiglieri di l'*Assemblea di a Giuventù* deve tena in menti i valori di :

Rispettu

Ogni cunsiglieri s'impegna à cuntrastà d'ogni sughjettu rispittendu u parè è l'identità di l'altru.

Chaque conseiller s'engage à débattre en respectant l'avis et l'identité de l'autre.

Travaddu

Ogni cunsiglieri s'impegna à travaddà di manera indiatu è rigulari di modu à purtà altu a voci di a ghjuventù corsa.

Chaque conseiller s'engage travailler avec force et régularité de manière à porter haut la voix de la jeunesse corse.

Integrità

Ogni cunsiglieri s'impegna à ùn ghjuvassi di i mezi missi à a so dispusizioni à prò di u so intaressu parsunali.

Chaque conseiller s'engage à ne pas user des moyens mis à sa disposition à des fins personnelles.

Spartera

Ogni cunsiglieri s'impegna à uparà in cullaborazioni cù i so culleghi à favori di l'intaressu generali.

Chaque conseiller s'engage à œuvrer en collaboration avec ses pairs au bénéfice de l'intérêt général.

Apartura

Ogni cunsiglieri s'impegna à tessa una leia forti cù altri strutturi simili à l'Internazionali.

Chaque conseiller s'engage à tisser un solide lien avec les structures similaires à l'International.

Annexe 2

Les Membres de l'Assemblea di a Giuventù

ANDREANI	Julie	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
ANDREOTTI	Maria-Francesca	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
BATTISTELLI-SELEZNEFF	Sonia	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
BENEDETTI	Laura Maria	COLLEGE DES ETUDIANTS
BIAGGI	Dumenicu	COLLEGES DES SYNDICATS
BOURNOT	Alexya	COLLEGES DES SYNDICATS
CAVALLI	Antoine	COLLEGES DES LYCEES
CHIODI	Ange	COLLEGE DES ETUDIANTS
CIANCIONI	Claire	COLLEGE DES ETUDIANTS
COLONNA	Jean	COLLEGE DES ETUDIANTS
DELOGU	Luigi	COLLEGES DES SYNDICATS
FAZZINI	Maxime	COLLEGES DES SYNDICATS
FERRANDI	Julia	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
FILIPPI	Ella	COLLEGE DES ETUDIANTS
FRAU	Thomas	COLLEGE DES ETUDIANTS
FREY	Johanna	COLLEGE DES ETUDIANTS
GABRIELLI	Arnaud	COLLEGE DES ETUDIANTS
GAMBINI	Marc-Antoine	COLLEGE DES ETUDIANTS
GAMBOTTI	Lea	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
GARBAA	Cyril	COLLEGES DES LYCEES
GRAZIANI	Anna Maria	COLLEGE DES ETUDIANTS
GHERALDI	Prescillia	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
GIFFON	Jean-François	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
GRAZIANI	Anna Maria	COLLEGE DES ETUDIANTS
LECA	Francesca	COLLEGE DES ETUDIANTS
LENZIANI	Lucia	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
LINALE	Thomas	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
LOVISI	Laura Stella	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
LUCCIONI	Don-Joseph	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
MAESTRACCI	Baptiste	COLLEGE DES ETUDIANTS
MALTESE	Guillaume	COLLEGE DES ETUDIANTS
MAROSELLI	Thomas	COLLEGE DES ETUDIANTS
MARTELLI	Camille	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
MATTEI	Laetitia	COLLEGE DES ETUDIANTS
MEYNIEU	Marie-Michelle	COLLEGE DES ETUDIANTS
MUCHIELLI	Dominique	COLLEGES DES SYNDICATS
MUSELLI	Pierre-André	COLLEGES DES SYNDICATS
PERETTI	Michel	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
PETRI GUASCO	Jean-Georges	COLLEGES DES LYCEES
PEYRAUD-LEONETTI	Clara	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
PIERI	Pasquale	COLLEGE DES ETUDIANTS

PIFERINI	Anna Maria	COLLEGES DES LYCEES
RAFFALI	Pierre-Hilaire	COLLEGES DES LYCEES
RICHARD	Tony	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
de ROCCA SERRA	Pierre	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
RINIERI	Ilona	COLLEGES DES LYCEES
RIVA	Laura	COLLEGES DES LYCEES
SALORT	Paul	COLLEGE DES ETUDIANTS
SANTONI	Jean-Marie	COLLEGES DES SYNDICATS
SANTONI	Maria Lucia	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
SAULI ROSSI	Lea	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
SERRE	Danael	COLLEGES DES SYNDICATS
SERVAS	Julien	COLLEGES DES LYCEES
SUSINI	Claudia	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
TADDEI	Laurène	COLLEGE DES ETUDIANTS
THEOLEYRE	Jeremy	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
TRAMONI	Elisa	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
TRIMAILLE	Coralie	COLLEGE DES ETUDIANTS
TROJANI	Lisa	COLLEGES DES LYCEES
TURCHI	Lily-Marie	COLLEGES DES LYCEES
VERGELLATI	Carla	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
VESPERINI	Petru Antone	COLLEGES DES CANDIDATURES INDIVIDUELLES
ZANI	Jean-Paul	COLLEGE DES ETUDIANTS